

Arve : la qualité de l'eau n'a plus de frontières

EN VINGT ANS LES EFFORTS ET LES TRAVAUX MENÉS SUR LA RIVIÈRE ONT ÉTÉ ÉLARGIS À TOUT LE BASSIN-VERSANT.

Par Sophie Guillaud

Son nom est connu dans le monde entier grâce ou à cause du décolletage. Et pourtant l'Arve n'est pas seulement une rivière bordée par de nombreuses entreprises industrielles. C'est d'abord le principal cours d'eau de la Haute-Savoie et il s'étend du massif du Mont-Blanc, où il prend sa source au col de la Balme, jusqu'à l'entrée de Genève où il se jette dans le Rhône à la sortie du lac Léman. Soit quelque 107 kilomètres traversant à la fois des espaces très touristiques de montagne, et d'autres très urbanisés et industriels. Sans oublier une importante activité agricole. L'Arve est donc d'emblée confrontée à de multiples enjeux. Et ce d'autant plus que la population va jusqu'à doubler en hiver avec les touristes en station, ce qui

génère d'importants besoins en eau potable et aussi de plus en plus en ressource en eau pour la neige de culture. À ces différentes problématiques se sont aussi greffées celles du risque, l'Arve et certains de ses affluents étant confrontés à un régime torrentiel et à des risques majeurs (avalanches, éboulements...) et celle de la pollution industrielle qui longtemps a défiguré l'Arve également fragilisée par l'extraction des graviers en lien avec l'urbanisation (10 à 15 millions de m³ de matériaux prélevés entre 1950 et 1983).

UNE POLITIQUE DE L'EAU

Autant d'enjeux qui ont conduit les élus locaux dans les années 90 à mettre en place une vraie politique de l'eau. C'est ainsi qu'est né en 1994 le premier contrat de rivière avec une structure intercommunale, le syndicat mixte de l'Arve et de ses abords, avec pour mission de réaliser des travaux de protec-

SM3A
10 collectivités adhèrent au SM3A (syndicats à vocation unique, syndicats mixtes ou communautés de communes). C'est une collectivité qui n'a pas de fiscalité propre et dont les recettes proviennent des contributions de ses membres et d'aides et subventions de l'État, l'Agence de l'eau, la Région, le Conseil général, l'Ademe, l'État de Genève, l'Union européenne.

tion contre les crues, des stations d'épuration pour améliorer la qualité de l'eau ou encore de réduction des pollutions industrielles. Le SM3A, qui fêtera en septembre prochain ses 20 ans, a vu au cours de cette période son rôle et ses actions s'élargir considérablement. Car son périmètre initial (33 communes et 6 syndicats intercommunaux) a peu à peu englobé les affluents de l'Arve avec la signature d'autres contrats de rivière : Foron du Chablais genevois, Entre Arve et Rhône, et Giffre et Risse, et il intègre aujourd'hui 106 communes. Et depuis 2009, le SM3A porte le Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Arve) qui concerne désormais tout le bassin-versant. Soit 2 164 km² et 50 % du territoire de la Haute-Savoie. «Une évolution majeure, souligne Martial Saddier, président du SM3A, car nous sommes passés d'opérations coup-de-poing à une véritable politique globale et une vision prospective de la gestion de l'eau sur notre territoire à trente ans.» L'élu haut-savoyard sou-

ligne aussi le caractère pionnier de cette solidarité intercommunale qui a préfiguré ce que l'État a désormais inscrit dans la loi avec la création des Établissements publics territoriaux de bassin (le SM3A en est un depuis 2012) et la prochaine mise en place des compétences de Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Des appellations administratives qui peuvent faire peur et évoquer des superstructures mais Sylvie Duplan, directrice du SM3A insiste : « Nous avons maintenant une véritable vision globale et prospective. L'idée est, par exemple, de travailler sur les nappes stratégiques, sur la vulnérabilité des aquifères et sur les secteurs à protéger. Et même, ajoute-t-elle, nous commençons à faire le lien avec d'autres problématiques comme celle de l'air ».

GENÈVE AUSSI

Un focus large qui oblige à lancer des actions tous azimuts, mais qui prend



en compte l'effet papillon. Impossible de se restreindre à des échelles de territoire trop limitées. C'est bien pour cette raison que les autorités genevoises sont aussi étroitement associées à la réflexion et aux efforts menés. « Car aménager des passes à poisson sur l'Arve côté français, explique Sylvie Duplan, a aussi en aval un impact sur la qualité des milieux piscicoles dans le Rhône et le Léman côté suisse. »

► Un cheminement piétonnier a aussi été aménagé et couvre déjà 80 kilomètres de berges.



LE BASSIN-VERSANT DE L'ARVE EN CHIFFRES

- 1 400 km de cours d'eau permanents
- 352 torrents et rivières
- 2 164 km² de superficie
- 106 communes
- 320 000 habitants permanents
- 60 % du territoire au-dessus de 1 000 m
- 20 % du territoire au-dessus de 2 000 m
- 5 % du territoire englacé

LUTTER CONTRE LES CAPRICES DE LA NATURE

PRÉVENIR LES INONDATIONS EST CRUCIAL POUR PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS.

Aux risques traditionnels de crues des rivières s'ajoutent tous ceux liés à la montagne : avalanches, fonte des neiges et des glaciers, éboulements. Et de tels événements intervenant en amont peuvent avoir des conséquences dévastatrices avec l'accumulation dans la rivière de roches, branches d'arbres ou autres débris emportant tout sur leur passage et pouvant aussi obstruer le lit du cours d'eau (embâcle). Ce qui aggrave bien sûr les risques d'inondations comme en témoignent celles du Grand-Bornand en 1987, du centre-ville de Chamonix en 1996 (photo) ou encore la lave torrentielle du

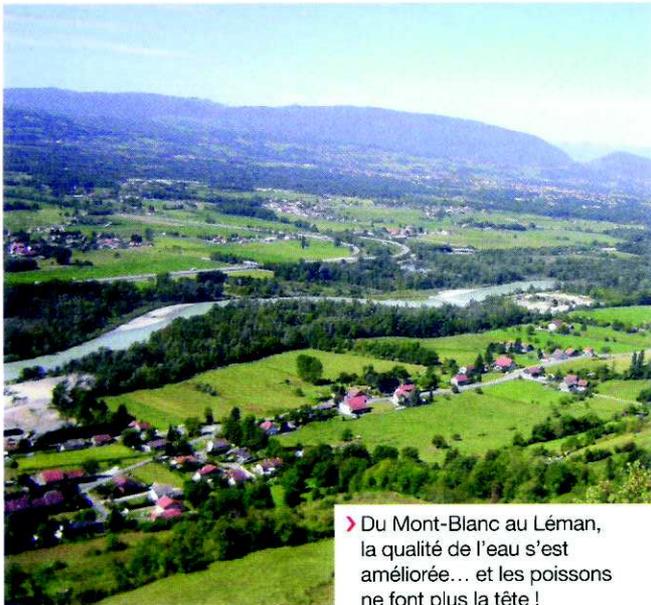
L'EMBÂCLE CRÉE UN BARRAGE QUI PEUT ROMPRE, ENTRAÎNANT ALORS UNE INONDATION MASSIVE, LA DÉBÂCLE.

nant d'Amancette aux Contamines-Montjoie en 2005 pour ne citer que les plus récentes. Des phénomènes encore amplifiés par l'érosion du fond du lit ou des berges des rivières qui déstabilisent aussi les ouvrages comme les ponts. Dès la signature du premier contrat de rivière cette dimension a été prise en compte et de nombreux travaux entrepris. Ils ont encore été accentués depuis l'application en 2013 d'un programme d'actions et préventions des inondations (Papi) sur le bassin-versant et plus spécifiquement sur les deux territoires à risques importants de Chamonix à Cluses et de Cluses à Annemasse. Ce programme s'étalant sur 6 ans prévoit 57 actions pour un budget de 27,4 millions. À Chamonix, par exemple, des murets de protection ont été réalisés en centre-ville et à Argentière. « Pour

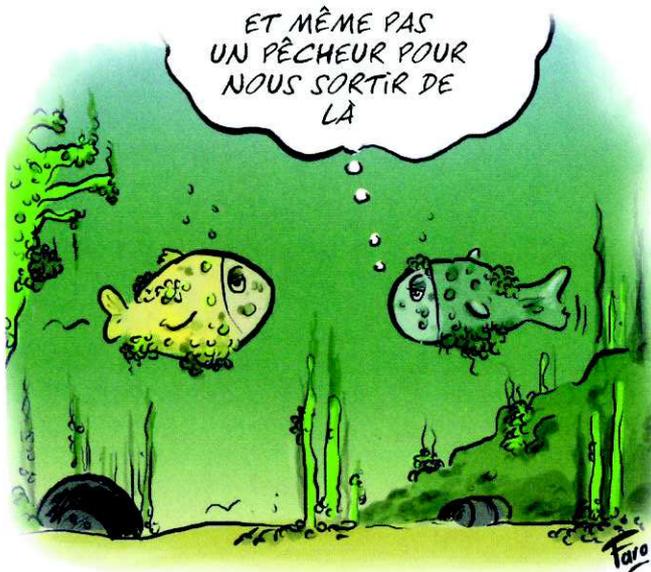


► Inondation du centre-ville de Chamonix en 1996.

autant, le risque zéro n'existe pas», avertit Martial Saddier, qui rappelle notamment que des points noirs subsistent comme la poche glaciaire de Saint-Gervais ou le risque d'éboulement majeur à Sixt-Fer-à-Cheval. ■



► Du Mont-Blanc au Léman, la qualité de l'eau s'est améliorée... et les poissons ne font plus la tête !



RÉDUIRE LES POLLUTIONS À LA SOURCE

LA PRÉVENTION DES POLLUTIONS, NOTAMMENT INDUSTRIELLES, A ÉTÉ UN VRAI SUCCÈS, MAIS IL FAUT CONTINUER.

Longtemps, la rivière fut un dépotoir. Rejets directs des eaux domestiques, dépôts sauvages et pollutions industrielles (métaux, hydrocarbures, solvants). Sur tous ces plans, le travail réalisé depuis les années 90 est impressionnant. D'abord en termes d'assainissement. Il y a aujourd'hui plus d'une quarantaine de stations d'épuration sur l'ensemble du bassin-versant. «Et, précise Martial Saddier, certaines ont été surdimensionnées dans les zones touristiques où la population peut doubler en hiver.» Le problème de la pollution industrielle a aussi été pris à bras-le-corps avec le soutien de l'Agence de l'eau et la coopération du Syndicat national du décolletage. «Nous menons des actions de sensibilisation auprès des industriels, décolleteurs et sous-traitants au sens large, depuis 1997», observe Jean-Marc Reydet, chargé de développement au SNDec.

SUCCÈS D'ARVE PURE

C'est à cette époque qu'ont été mises sur pied les premières opérations collectives visant à prévenir et traiter les pollutions industrielles. Des actions qui ont conduit au programme Arve pure sur la période 2008-2012 (SM3A, collectivités, SNDec et Agence de l'eau) pour aller encore plus loin dans la réduction à la source des pollutions. Dans ce cadre, près de 130 entreprises ont été accompagnées, soutenues financièrement par l'Agence de l'eau pour améliorer la gestion de leurs déchets, et investir dans des dispositifs de prévention. Selon la taille des entreprises, les subventions pouvaient atteindre de 30 à 70 % des montants engagés. Sur 14,3 millions d'euros de travaux réalisés entre 2008 et 2012, 6,1 millions ont ainsi été subvention-

nés. Des montants conséquents qui ont incité les entreprises à agir. «Surtout les plus petites, commente Jean-Marc Reydet, pour lesquelles le coût des travaux représente une énorme dépense.» Germain Roch, dirigeant de RJR (10 salariés), comme Claude Moëgne-Locez, dirigeant de FML (9 salariés), confirment que l'importance des subventions leur a même permis d'être plus ambitieux. Ainsi FML a non seulement installé des systèmes de rétention des copeaux et des produits liquides mais aussi un séparateur d'huiles pour les parkings afin de prévenir toute pollution accidentelle. «La prise de conscience a été réelle, poursuit Jean-Marc Reydet, et tous ces efforts ont aussi mené à des évolutions de process et à de bonnes pratiques.» «Nous avons une vraie démarche environnementale aujourd'hui, confirme Claude Moëgne-Locez, et c'est un plus pour l'entreprise, nos salariés et même nos clients.» Un deuxième contrat Arve pure devrait être signé cet automne. Il englobera d'autres secteurs professionnels comme les garagistes, les coiffeurs ou encore les peintres. Toujours avec le soutien financier de l'Agence de l'eau, même si désormais l'élimination des déchets n'est plus subventionnée. La démarche est aussi élargie à près d'une centaine de substances. L'important, notent tous les responsables, est de faire de la prévention et de ne pas baisser la garde.

LES MÉDICAMENTS AUSSI

Les résidus médicamenteux sont aussi surveillés de près. Ainsi en 2011, à l'occasion de la construction de l'hôpital Alpes Léman à Contamine-sur-Arve, le programme d'étude sur les effluents hospitaliers Sipibel a été lancé pour contrôler les éventuelles pollutions du nouvel établissement. Et dans la continuité, Irmise, un projet transfrontalier Interreg franco-suisse, a été initié en 2012 pour mieux connaître les risques de pollution des eaux de l'Arve et de la nappe du Genevois par les micropolluants. ■



► Sipibel contrôle sur plusieurs années l'impact sur l'Arve des effluents hospitaliers.